

II-1 PRESENTATION DU DISPOSITIF

Ce dossier présente le dispositif de formation à distance et de validation du Certificat Informatique et Internet ® (C2i) niveau 2 "enseignant" conçu en partenariat par le CEPEC et le département IME (Ingénierie des Medias pour l'Éducation) de l'Université de Poitiers. A l'origine du projet, le département IME a permis à trois étudiants, suivis en partenariat avec les formateurs du CEPEC, de réaliser une première maquette. Celle-ci a ensuite été reprise en vue de son intégration dans le dispositif EDUTECH (diplôme universitaire en technologies éducatives) proposé par les deux institutions, sur la base d'une approche de la FOAD développée par le Cepec.

Le dispositif présenté s'adresse à des enseignants ou des formateurs qui souhaitent développer les compétences listées dans le référentiel conçu par le ministère de l'éducation nationale français et mis en place pour tous les enseignants en formation initiale à la rentrée de l'année scolaire 2006-2007.

Les pré-requis pour entrer dans ce dispositif figurent dans le référentiel du C2i® niveau 1 qui est désormais inscrit dans la délivrance des licences d'enseignement par Université. A ces pré-requis s'ajoute, pour se former et valider les compétences du C2i 2E, la nécessité d'avoir un terrain d'application, de mise en œuvre auprès d'élèves ou d'adultes en formation dans le cadre d'un organisme d'enseignement ou de formation disposant des moyens matériels adaptés.

C'est en premier lieu un dispositif de formation...

Le dispositif présenté ici est avant tout un dispositif de formation. Il est basé sur un ensemble de situations qui ont été élaborées dans un double souci :

- ▶ permettre de mettre en œuvre l'ensemble des compétences du référentiel C2i 2E
- ▶ développer une maîtrise de la pratique intégrée des TIC dans le cadre de l'activité d'enseignant.

Chacune des personnes qui s'engagent dans ce dispositif doit donc déterminer son parcours de formation en fonction de sa situation professionnelle et de son degré de maîtrise des TIC.

Le pré-requis de ce dispositif est que les compétences du C2i® niveau 1 soient assurées, voire attestées.

La démarche qui est proposée ici vise à faire en sorte que chaque participant se confronte à une série de situations qui couvrent l'ensemble des compétences du référentiel. Le participant doit donc choisir les situations parmi celles qui sont proposées en fonction de sa situation professionnelle, de ses compétences acquises et de celles à développer en fonction de son parcours personnel.

...qui permet de mobiliser des compétences,

Une compétence est considérée comme mobilisable si elle est potentiellement présente dans la situation proposée. Cela veut dire que les situations proposées ont été conçues de manière à ce que ces compétences soient aisément observables et évaluables. Pour pouvoir mobiliser des compétences, il est nécessaire de s'appuyer sur des connaissances variées, des aptitudes de mise en œuvre et des attitudes adaptées aux situations.

Toutefois en fonction des contextes professionnels et des contextes de travail (seul ou en groupe) il est possible que certaines compétences prévues ne soient pas mobilisées ou que certaines non prévues le soient. En effet, dans certains cas, toutes les tâches n'ayant pu être réalisées, toutes les compétences signalées comme mobilisables ne seront pas validées. En revanche, il est possible que certaines situations amènent à des prolongements qui ne sont pas prévus dans ce document. Il sera

nécessaire alors que des preuves soient apportées pour que les compétences non listées puissent être identifiées comme mobilisées.

...qui débouche sur une validation,

Pour parvenir à passer de la dimension formative à la validation des compétences, il est nécessaire

- ▶ que les situations soient réellement mises en œuvre,
- ▶ que ces situations fassent l'objet de fiches de suivi recueillies dans un carnet de bord,
- ▶ que les modalités d'évaluation soient respectées,
- ▶ qu'un portfolio rassemblant les "preuves" soit présenté en fin de parcours à l'évaluation terminale.

...basé sur une démarche portfolio,

L'entrée en formation amène à la mise en œuvre d'une démarche portfolio. Dans le cas du C2i 2E et de ce dispositif cette démarche s'appuie sur deux outils : le carnet de bord et le portfolio.

▶ Le **carnet de bord** se compose du recueil de toutes les informations qui ont été utilisées, collectées dans les situations, mais aussi des fiches de suivi qui seront remplies au cours de ces activités.

▶ Le **portfolio** est le document final qui va permettre d'obtenir la validation. Il est composé de la liste des compétences que l'on souhaite soumettre à la validation et des preuves qui vont permettre lors de l'évaluation de vérifier que ces compétences ont bien été mobilisées. L'évaluation s'appuie sur un entretien autour de ce portfolio. A l'issue de cette évaluation, un document d'attestation de compétences sera délivré.

...accompagné par un tutorat individuel et collectif

Le tutorat mis en place pour ce dispositif comporte plusieurs formes.

▶ Le tutorat individuel est celui qui permet un suivi de parcours individualisé depuis la situation initiale de positionnement jusqu'à la présentation du dossier de certification. Le tutorat individuel assure le suivi de chaque apprenant et lui permet de s'orienter dans le dispositif.

▶ Le tutorat de situation est un tutorat ciblé, exercé par une personne ayant pour mission de permettre le suivi et la réussite dans une situation spécifique.

▶ Le tutorat collectif est celui qui gère l'ensemble du dispositif et qui, articulé avec le tutorat individuel, permet une « vie de groupe » et une articulation entre les différents pôles du dispositif.

L'attribution d'un tuteur **individuel** est effectuée pour tout participant en début de parcours. En référence au tuteur **collectif**, coordonnateur de la formation, les tuteurs individuels facilitent aussi le fonctionnement du dispositif. Le tuteur de **situation** est lui désigné ponctuellement par rapport à des éléments de contexte. Ce dernier peut d'ailleurs être aussi acteur de terrain, impliqué auprès de certains membres du groupe en formation.

Les situations proposées sont un cadre pour développer les compétences et amener à leur validation

Les situations proposées dans ce dispositif ne recouvrent pas toutes celles possibles, mais plutôt un ensemble significatif qui permet de mobiliser les compétences inscrites dans le référentiel. Regroupées en sept familles pour en faciliter le repérage, elles sont basées sur des pratiques réelles qui ont déjà été mises en œuvre dans des établissements scolaires ou qui devraient l'être. La liste des tâches est indicative et constitue une trame méthodologique et non pas un impératif de déroulement. Comme la validation de ces situations passe par le carnet de bord et le portfolio, il est possible que dans certaines situations on ne réalise pas toutes les tâches demandées. Dans ce cas, c'est lors de la validation des compétences mobilisées en situation que cela sera précisé par l'étudiant en concertation avec son tuteur.

On peut aussi demander la validation de certaines compétences en dehors des situations proposées

Une des modalités complémentaire possible de validation des compétences peut reposer sur des situations vécues par des personnes inscrites à la formation et ne figurant pas dans la liste proposée. La possibilité de validation des compétences acquises alors suppose la rédaction complète d'une fiche conforme au modèle utilisé, la mise à disposition de l'ensemble des preuves de développement des tâches présentées et l'engagement de mettre « librement » à disposition de l'ensemble de la communauté la fiche réalisée.

PS - Extrait du dossier CEPEC n°77 - Un dispositif de FOAD pour le C2i 2E